

Santé : une nouvelle enquête dénonce les dangers des antennes-relais

Une association a publié cette semaine des résultats éloquentes sur les antennes relais, qui seraient facteurs de plusieurs maux de santé. Des résultats à prendre avec des pincettes

L'Association santé environnement France ([AFES](#)) a mené l'enquête auprès de 143 locataires de HLM d'Aix-en-Provence et Aubagne. L'association compte 2 500 professionnels de santé en France. Son but : sensibiliser la population aux impacts que la pollution peut avoir sur la santé.

Armés de questionnaires et faisant du porte-à-porte durant un mois, l'association a établi des résultats éloquentes : **43% des personnes interrogées disent souffrir d'acouphènes** (sifflements, bourdonnements...). **55% se plaignent de troubles du sommeil, 25% ont du mal à se concentrer.** L'étude souligne un « fait troublant » : « 83% de ceux qui ont la chance de pouvoir partir en vacances voient leur(s) symptôme(s) disparaître au bout de quelques jours lorsqu'ils quittent leur domicile... ».

Précision importante : cette étude n'est en fait pas viable d'un point de vue scientifique, et n'a d'ailleurs pas la prétention de l'être. « **Si un étudiant avait fait cette étude, il aurait eu zéro** », clame Roger Salamon, directeur de l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement (ISPED), à Bordeaux. Le professeur précise qu'il y a un débat citoyen et politique sur le sujet, pas un débat scientifique. Il le dit tout net : « il n'y a aucune publication scientifique qui soulève aujourd'hui la question du lien entre les relais de téléphonie mobile et des pathologies ».

De son côté, l'ASEF [cite au contraire plusieurs études](#) pour soutenir son propos. « Je ne suis pas là pour défendre ou non les relais, reprend Roger Salamon. Mais **ils comparent des éléments qui ne sont pas comparables.** D'un côté les troubles "ressentis" (maux de tête, difficultés de concentration...) de locataires de HLM de deux villes de Provence. De l'autre, des moyennes générales de la population française dont on ne sait pas très bien d'où elles viennent ».

Autre biais de l'étude : les personnes interrogées auraient forcément été influencées dans leurs réponses : « si on communique aux gens ce qu'on veut démontrer avec une étude, on les influence forcément, même avec la plus grande honnêteté » poursuit Roger Salamon.

Le directeur de l'ISPED admet en revanche que les scientifiques débattent actuellement sur **le risque de l'utilisation prolongée des téléphones portables.** « Mais parmi les 1 400 articles que l'Institut a lu sur le sujet, aucun ne concerne les relais de téléphonie mobile. La question n'est donc même pas posée ». Roger Salamon conclue : « **Je ne rejette pas le résultat, je rejette la méthode** et ensuite la diffusion qui en est faite, comme si c'était une

enquête à paraître dans un grand journal scientifique ».

« Nous ne prétendons absolument pas faire une étude scientifique, rectifie Ludivine Ferrer, porte-parole de l'Association santé environnement France. Ces études coûtent très cher et nous sommes une petite association. Le but est plutôt de lancer une alerte sur le sujet. L'association dénonce donc le fait que les antennes soient concentrées sur les toits des HLM. « L'arrêté du 7 avril 2005 précise qu'une antenne-relais ne peut être implantée qu'à l'unanimité des propriétaires de l'immeuble ». **Les HLM seraient donc une aubaine pour les opérateurs : un seul propriétaire à convaincre.** « Les locataires ne sont pas consultés et ils se retrouvent avec 14 antennes au-dessus de leur tête, s'indigne Ludivine Ferrer. Pour nous, c'est un déni de démocratie. C'est considérer ces gens comme **des citoyens de seconde zone**, on ne leur demande pas leur avis, on leur fait prendre un risque et en plus, ils n'ont même pas de compensation financière ».



Portables, Wi-Fi, antennes-relais : quel est l'impact sur la santé de la population ?

[A La UnePolitiqueSanté](#)

Publié le 14/12/2011 à 0h00 par S. D.

Les effets des champs électromagnétiques sur les organismes vivants sont bien connus : courant électrique induit dans le corps et échauffement des tissus cellulaires

Dans son dernier rapport, l'[Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#) (Anses) reconnaissait « l'existence d'effets des radiofréquences sur les fonctions cellulaires ». En principe, le niveau d'émission des ondes, fixé par les pouvoirs publics, est supposé protéger la santé des individus. Ce dont doutent, depuis quelques années, de nombreuses associations citoyennes (lire ci-contre), nullement rassurées par le Grenelle des ondes organisé par le gouvernement en 2009. Le rapport de cette table ronde n'a en effet débouché sur aucune proposition contraignante en matière d'émission de champs électromagnétiques. Il a néanmoins préconisé d'interdire les portables à l'école primaire et d'en limiter l'usage pour les enfants.

Publiée en novembre dernier, l'enquête réalisée par l'Association santé environnement France (Asef), qui regroupe 2 500 médecins, a relancé la polémique liée aux antennes-relais. Menée dans les Bouches-du-Rhône, cette enquête concluait que les personnes vivant à proximité de ce type d'installations présentaient des symptômes plus importants que la moyenne en matière d'acouphènes, de troubles du sommeil et de défaut de concentration. Des conclusions contestées par les scientifiques liés à l'opérateur Orange.

De manière générale, les autorités sanitaires recommandent d'utiliser le téléphone portable avec une oreillette et d'éviter de téléphoner en se déplaçant afin de ne pas accroître la puissance du signal électromagnétique.

13/12/2011

Santé. Les antennes relais nocives pour la santé ?



Une nouvelle enquête publiée en novembre dernier par l'Association Santé Environnement France (ASEF), qui réunit plus de 2 500 médecins, relève, pour des riverains d'antennes relais, des troubles supérieurs à la moyenne de la population. Et tend à confirmer leur dangerosité.

Selon l'ASEF, 143 locataires des HLMs d'Aix-en-Provence et d'Aubagne, interrogés dans des questionnaires santé par des médecins de l'association, font état d'acouphènes, de troubles du sommeil, de difficultés pour se concentrer, dans des proportions supérieures à la moyenne nationale. Et pour ceux d'entre eux qui ont la chance de pouvoir partir de chez eux en vacances, ils sont 83 % à déclarer que leurs symptômes disparaissent au bout de quelques jours...



Pour les multiples associations et collectifs d'habitants mobilisés dans notre région et en France, en ville comme à la campagne, contre les dangers pour la santé des ondes électromagnétiques et des antennes relais, cette étude ne va pas tomber dans l'oreille de sourds... Elle leur sera tout particulièrement précieuse, demain, le 14 décembre, à l'heure où ils manifesteront devant l'Assemblée nationale pour obtenir du Parlement français qu'il légifère sur la question des antennes relais. Avec comme principal objectif de faire appliquer le principe de précaution, en abaissant le seuil d'émission à 0,6 V/m, qui correspond pour l'instant aux recommandations de l'OMS et de l'Agence Européenne de l'Environnement. Afin que tous les riverains d'antennes relais puissent dormir à nouveau sur leurs deux oreilles...

► **Un rapport d'études internationales de 600 pages, publié par le BIOINITIATIVE WORKING GROUP (21 août 2007),** prouve les dangers des émissions "type téléphonie mobile" (téléphone portable, antennes relais GSM, UMTS, ondes Wifi, Wimax, Bluetooth, téléphone sans fil domestique DECT...) pour la santé. Ce rapport BIOINITIATIVE est validé et soutenu par une haute autorité européenne : **l'Agence Européenne de l'Environnement.**

► **Le site collectif des électrosensibles de France :** <http://www.electrosensible.org/b2/index.php>

► **Qu'est-ce que l'électrosensibilité ?** <http://www.bbemg.ulg.ac.be/FR/3CEMSante/EHS.pdf> et aussi : <http://www.electropollutions.eu/electrosensibilite.fr,8,3...> ou bien http://www.robindestoits.org/L-electrosensibilite_r55.html

► **L'électrosensibilité étudiée par le professeur Belpomme :** <http://antennesrelaisclermont.over-blog.com/article-web-v...>

► **Des témoignages de personnes électrosensibles :** <http://www.bioelec.ch/cem/sante/temoignages.html>

► <http://ccarra.revolublog.com/recensement-les-causes-et-les-effets-a1736157>

► **La réglementation en matière d'émissions d'ondes :** <http://www.robindestoits.org/Lois-projets-de-loi-et-regle...>

► **Les normes actuelles :** http://www.robindestoits.org/Normes-actuelles_r86.html

► **La réglementation des émissions mobiles antennes relais :** <http://ondelio.wordpress.com/tag/reglementation-emission-...>

► **Les émissions des antennes relais :** <http://domsweb.org/ecolo/antennesmobiles.php>

Cathy Lafon